

# LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

PREMIÈRE PRIORITÉ STRATÉGIQUE DES  
BANQUES FRANÇAISES

*Études économiques*

Septembre 2020



FÉDÉRATION  
BANCAIRE  
FRANÇAISE

## PRINCIPAUX FAITS ET CHIFFRES – JUILLET 2020

- Les sociétés non financières continuent de recourir fortement au crédit de trésorerie, toujours soutenu par le dispositif des prêts garantis par l'État (PGE), mais la hausse des encours en juillet est inférieure à celle observée les mois précédents (**+8,6 milliards d'euros**, après **+10,5 milliards d'euros** en juin et une moyenne mensuelle de **23,5 milliards d'euros** en mars, avril et mai).
- Le taux de croissance annuel des crédits de trésorerie aux sociétés non financières reste élevé : **+32,0%** en juillet après +30,5% en juin. Le crédit à l'investissement continue de ralentir progressivement (**+5,6%**, après +5,9 % en juin et +6,2% en mai), tant pour sa composante immobilier d'entreprise que sa composante équipement.
- Au total, le taux de croissance annuel du crédit aux sociétés non financières s'établit à **+12,6%**, après +12,2% en juin.
- La France connaît toujours une croissance plus dynamique que la zone euro (**+6,5%**), avec des taux beaucoup plus favorables pour les emprunteurs (taux moyen de **0,86%** contre **1,74%** appliqués aux PME).

# CORONAVIRUS: MOBILISATION TOTALE DES BANQUES FRANÇAISES

- Dès le début de la crise sanitaire, les banques se sont engagées pour soutenir l'économie française par la mise en place de mesures fortes et concrètes.
- Le prêt garanti par l'Etat (PGE) a ainsi été rapidement et massivement déployé : plus de **570 000 entreprises** en ont bénéficié pour un total de près de **120 milliards d'euros<sup>1</sup>**.
- Cet engagement à accompagner les entreprises et les professionnels pour traverser la crise va naturellement se poursuivre dans cette nouvelle phase consacrée à la relance de l'économie.

**570.000**

Demandes de PGE  
pour près de 120  
milliards d'euros pour  
les entreprises et les  
professionnels à fin  
août 2020

<sup>1</sup>Chiffres à fin août 2020

## ILS L'ONT DIT

*« Les banques françaises sont solides, beaucoup plus solides encore qu'il y a dix ans, lors de la grande crise financière. Et les banques sont aujourd'hui mobilisées, sont en état de bataille pour faire arriver aux entreprises toutes les liquidités que nous avons dégagées à la Banque centrale européenne. »*

**François Villeroy de Galhau,**  
Gouverneur de la Banque de France  
RTL, 8 avril 2020

*« Les indicateurs disponibles témoignent d'un accès très satisfaisant au crédit pour les entreprises qui en font la demande [...]. Avec la poursuite de la politique monétaire accommodante de la BCE, les taux des crédits octroyés aux entreprises sont restés stables en 2018 à un niveau historiquement bas, après une forte baisse depuis 2011. »*

**Haut Conseil de Stabilité Financière**  
Rapport annuel, Juin 2019

# L'ÉCONOMIE BÉNÉFICIE DE CRÉDITS EN PROGRESSION

**2.701 milliards d'euros**, c'est l'encours de crédits pour les projets des ménages et des entreprises

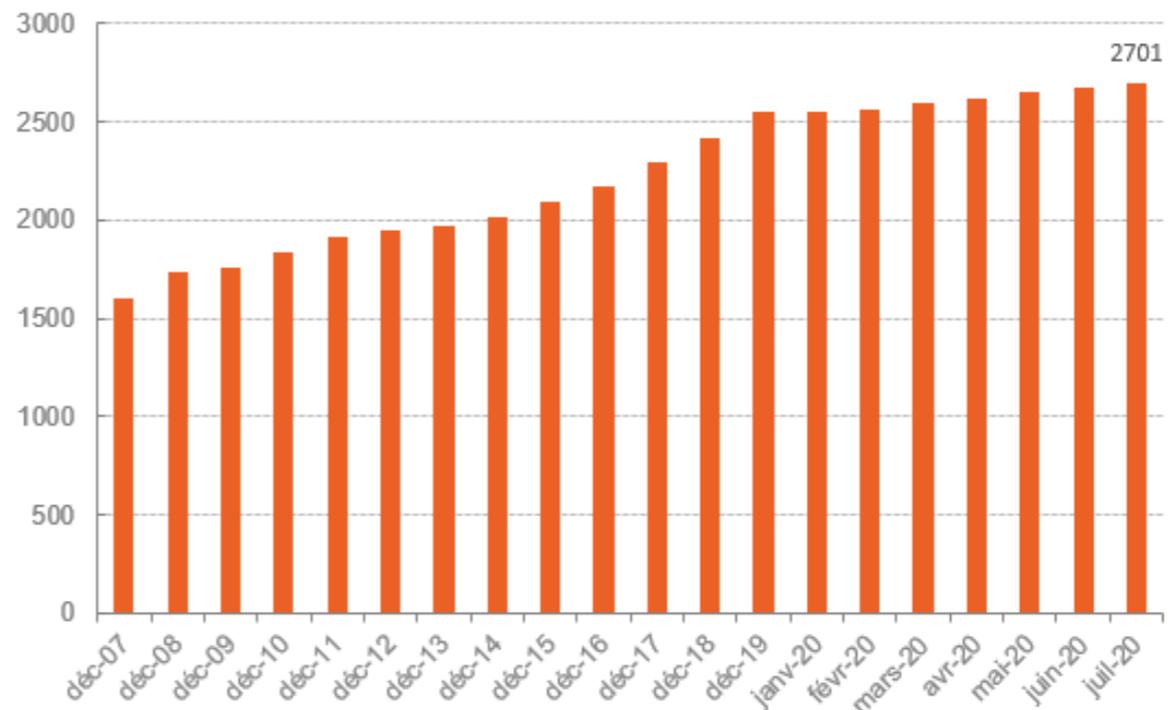
➔ En progression: **+8,2%** sur un an

(Banque de France, à fin juillet 2020)

**56%**  
de crédits en plus  
pour l'économie  
en France  
depuis 2008

**Encours de crédits à l'économie en France  
(en milliards d'euros)**

Source : Banque de France



# POUR SE DÉVELOPPER, LES ENTREPRISES ONT BESOIN DE FINANCEMENT



**34 milliards d'euros** de nouveaux crédits mensuels aux entreprises c'est :

- ✓ **1,10 milliard d'euros** de nouveaux crédits aux entreprises par jour pour investir dans de nouveaux équipements de production (usines, véhicules, technologies...) ou financer leurs besoins de trésorerie
- ✓ Chaque heure, **46 millions d'euros** mobilisés vers les entreprises

*(Banque de France, à fin juillet 2020)*

Près d'  
**1,3 million  
de PME**  
se financent par  
le crédit

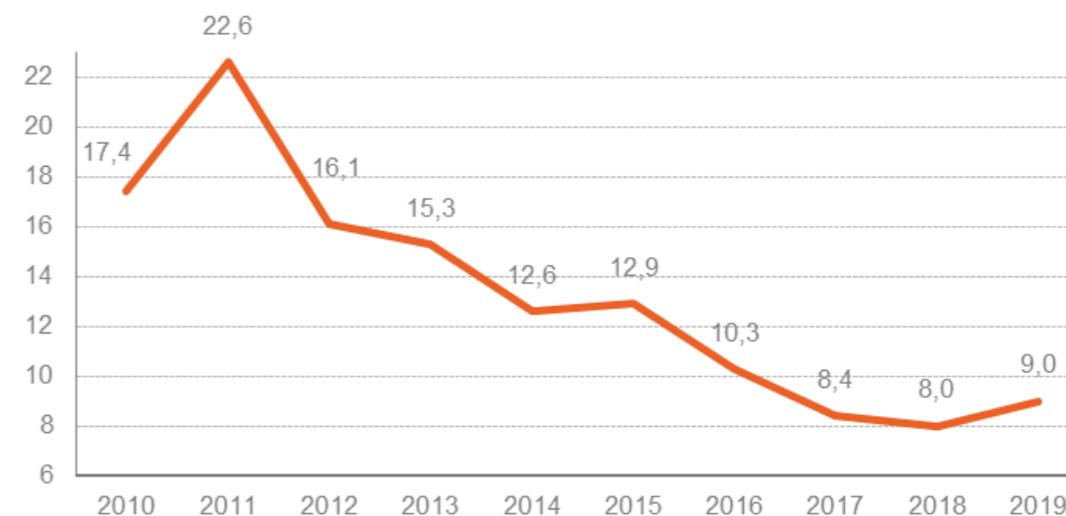
# LES BANQUES PRENNENT DES RISQUES MAÎTRISÉS POUR FINANCER L'ÉCONOMIE

**9,0 milliards d'euros**, c'est le coût du risque des principales banques françaises en 2019 :

- ✓ Bien qu'il ait connu une progression de 12,9% en 2019, **le coût du risque se maintient à un faible niveau** compte tenu de la forte hausse des encours de crédits
- ✓ Rapporté au total de bilan, il est sensiblement équivalent à celui de 2017 et 2018 (**0,11%**)
- ✓ **Les banques françaises se comparent favorablement aux autres banques européennes**, lesquelles ont enregistré une nette progression du coût du risque en 2019

**Coût du risque – France**  
*(en milliards d'euros)*

Source : ACPR



(ACPR, à fin décembre 2019)

# LES ENTREPRISES ONT 1.186 MILLIARDS D'EUROS DE CRÉDITS À LEUR DISPOSITION

**1.186 milliards d'euros** de crédits aux entreprises

**+ 12,6%** sur un an

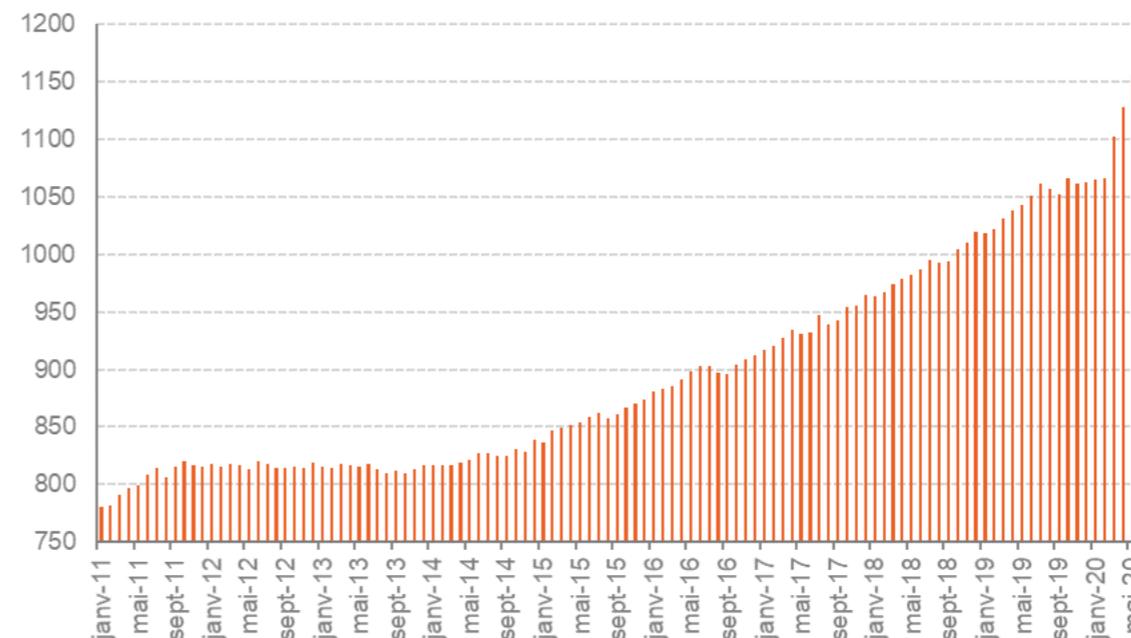
- **+ 5,6%** de crédits d'investissement  
*(dont + 7,4% pour l'équipement)*
- **+ 32,0%** de crédits de trésorerie

*(Banque de France, crédits aux sociétés non financières, à fin juillet 2020)*

**+ 53%**  
pour le financement  
des entreprises  
en 10 ans

**Crédits aux entreprises en France  
(en milliards d'euros)**

Source : Banque de France



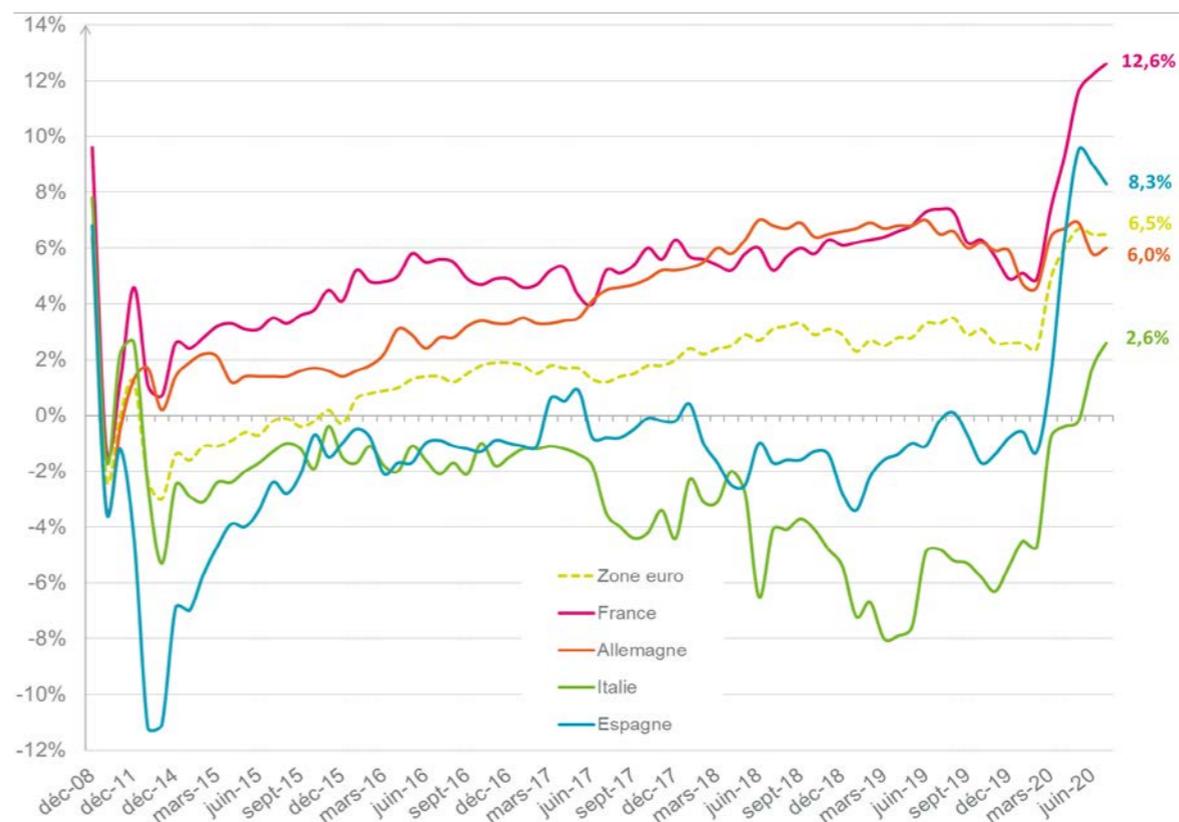
# LA CROISSANCE DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN FRANCE EST L'UNE DES PLUS ÉLEVÉES DE LA ZONE EURO

- Sur un an, les crédits aux entreprises sont en forte croissance en France : **+ 12,6%**
- Alors que la croissance est moins élevée pour la zone euro : **+ 6,5%**

(Banque centrale européenne, à fin juillet 2020)

## Taux de croissance des crédits aux entreprises en Europe

Source : Banque centrale européenne



# APRÈS AVOIR ATTEINT DES NIVEAUX INÉDITS AVEC LA MISE EN PLACE DU PGE, LA PRODUCTION MENSUELLE DE NOUVEAUX CRÉDITS RETROUVE SON NIVEAU D'AVANT-CRISE

- **34 milliards d'euros** de crédits nouveaux\* accordés aux entreprises au cours du mois de juillet 2020
- Depuis le début de l'année 2020, la production de nouveaux crédits est en moyenne de **41 milliards d'euros** chaque mois (après **27 milliards d'euros** en 2019 et **26 milliards d'euros** en 2018)

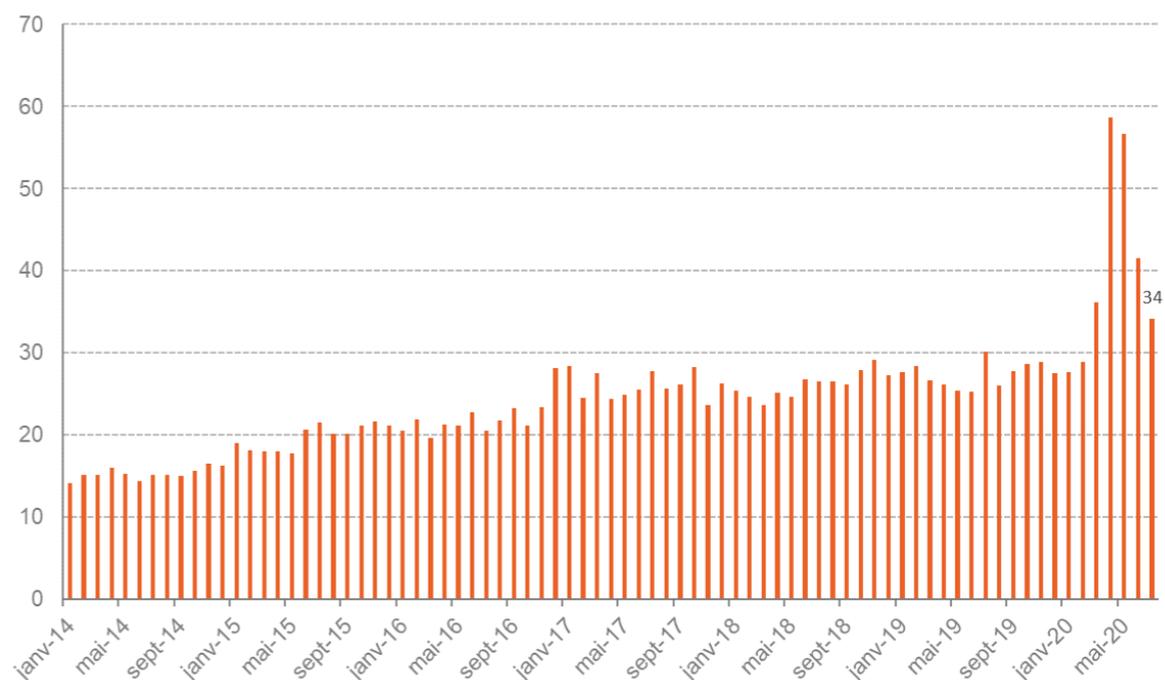
\*Flux corrigés des variations saisonnières

**428**  
milliards d'euros  
de crédits nouveaux  
aux entreprises  
en cumul sur un an

(Banque de France, à fin juillet 2020)

## Production mensuelle de nouveaux crédits aux entreprises (flux corrigés des variations saisonnières, en milliards d'euros)

Source : Banque de France



# LES ENTREPRISES FINANCÉES PAR LE CRÉDIT ET LE MARCHÉ, GRÂCE AUX BANQUES

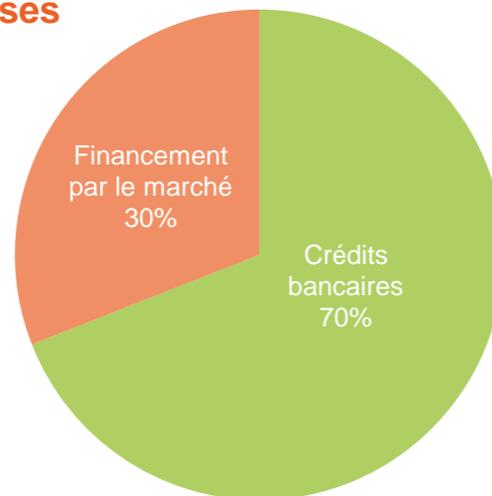
## 1.885 milliards d'euros de financement des entreprises

(Banque de France, Financement des SNF, à fin juillet 2020)

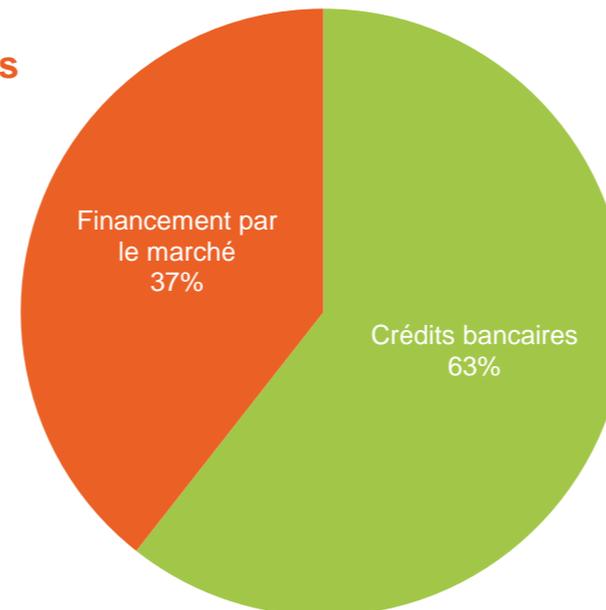
- ➔ en progression : **+ 12,9%** sur un an
- ✓ par le crédit : **1.186 milliards d'euros** (+ 12,6% sur un an)
- ✓ par le marché : **698 milliards d'euros** (+ 13,5% sur un an)

**+ 7 points**  
pour le financement  
par le marché  
depuis 2009

Financement  
des entreprises  
2009



Financement  
des entreprises  
2020



(Banque de France, financement des entreprises, à fin juillet 2020)

# PRÈS D'1,3 MILLION DE PME FINANCÉES PAR LE CRÉDIT

**506,1 milliards d'euros** de crédits mobilisés en faveur de 1,3 million de PME en France

(crédits > 25.000 €)

**+ 17,2%** sur un an

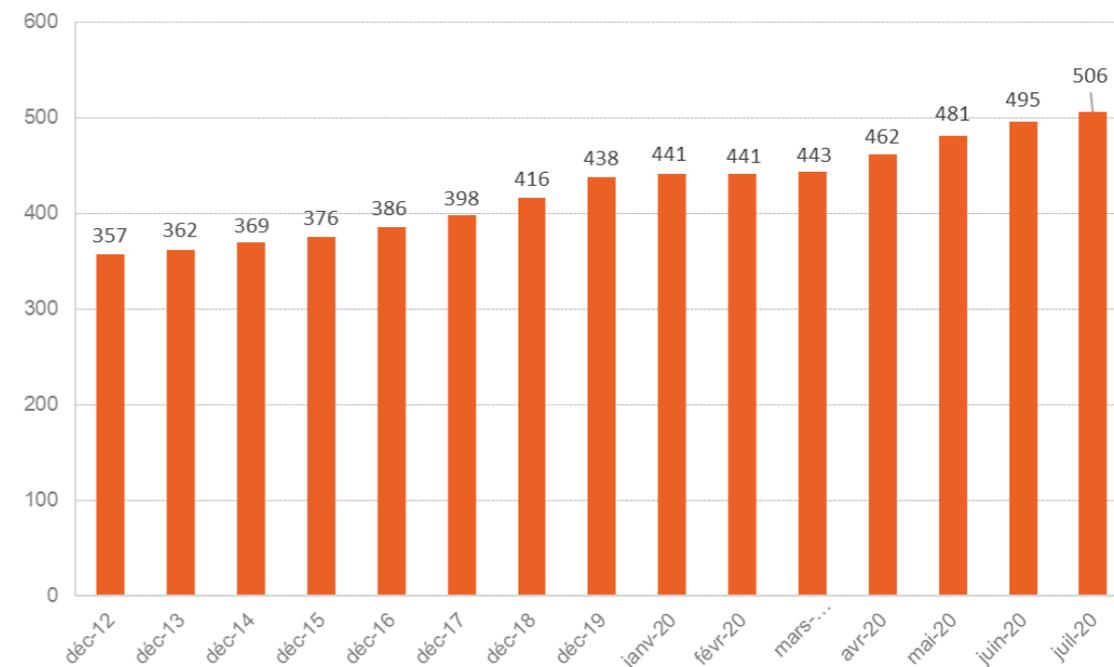
(Banque de France, crédits par taille d'entreprises, à fin juillet 2020)

Plus de la  
moitié  
des crédits aux  
entreprises vont aux  
**PME\***

\*Banque de France, à fin juillet 2020, statistique intégrant les PME, les ETI et les GE

## Crédits mobilisés aux PME en France (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



## LES PME BÉNÉFICIENT DE TAUX FAVORABLES

- Depuis 2008, les taux d'intérêt pratiqués pour les nouveaux crédits aux PME sont bas en France. Et avec la mise en place des prêts garantis par l'État, ils atteignent des niveaux inédits
- Ils sont très largement favorables aux projets des PME avec une différence de **88 points** de base en juillet, comparés à la moyenne de la zone euro

(Banque centrale européenne, séries statistiques taux des nouveaux crédits inférieurs à un million d'euros et dont la période de fixation est de moins d'un an, à fin juillet 2020)

### Taux d'intérêt des nouveaux crédits pratiqués aux PME (en pourcentage)

Source : Banque centrale européenne



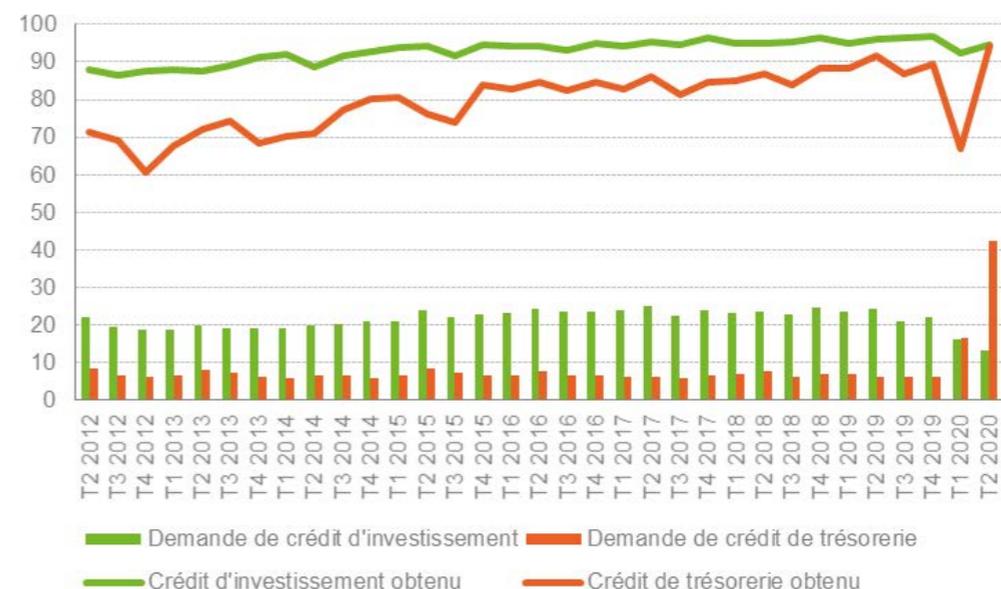
# LES PME CONTINUENT À ACCÉDER AISÉMENT AU CRÉDIT

- La proportion de PME demandant des nouveaux crédits de trésorerie continue de s'accroître fortement à **42%** des entreprises après 17% au trimestre précédent. En sens inverse, la **proportion relative à la demande de nouveaux crédits d'investissement** poursuit sa diminution entamée au trimestre précédent (-3 points à **13%** des entreprises).
- Le **taux d'accès des PME aux crédits de trésorerie atteint son plus haut niveau historique avec 94% des demandes satisfaites**, en lien avec l'obtention de PGE. Contrairement au premier trimestre, très peu de demandes sont encore en cours d'instruction au moment de l'interrogation des PME.
- Le **taux d'accès aux crédits d'investissement progresse de 3 points avec 95% des PME qui obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés**.

(Banque de France, enquête auprès de 4.000 PME et 2.500 TPE au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020)

## Demande et accès des PME au crédit en France (en pourcentage)

Source : Banque de France



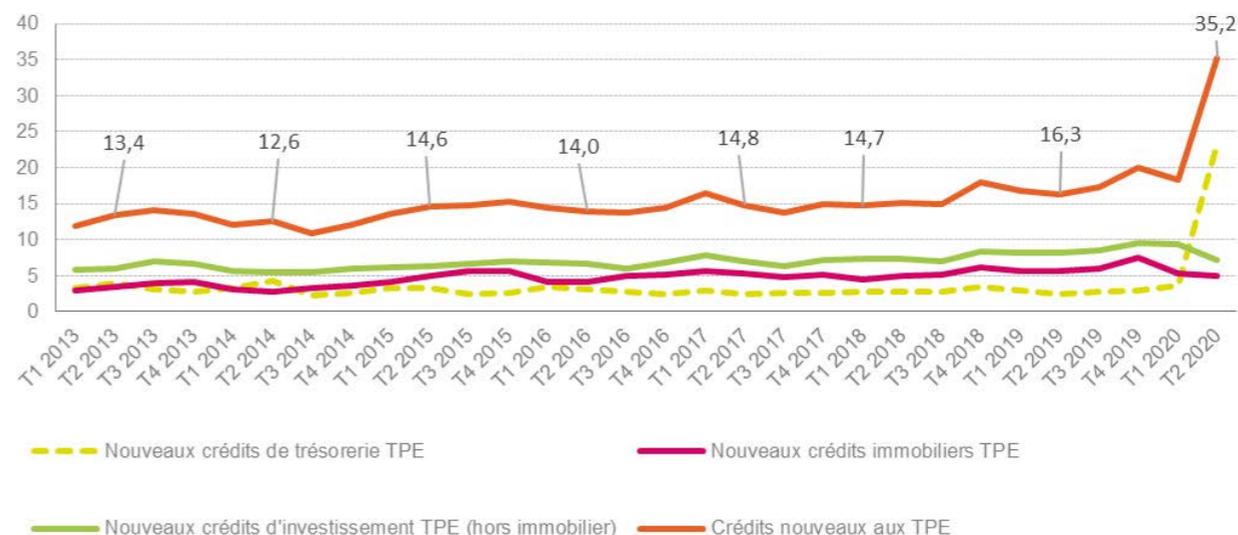
# LES TRÈS PETITES ENTREPRISES ONT AUSSI DU CRÉDIT

- **337,5 milliards d'euros de crédits aux TPE (+ 15,5% sur un an)** à la fin du deuxième trimestre 2020, porté en particulier par les crédits de trésorerie en forte hausse sous l'effet des prêts garantis par l'État
- **35,2 milliards d'euros de crédits nouveaux aux TPE** au deuxième trimestre 2020

(Banque de France, *Financement des micro-entreprises, à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre 2020*)

## Nouveaux crédits aux TPE (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



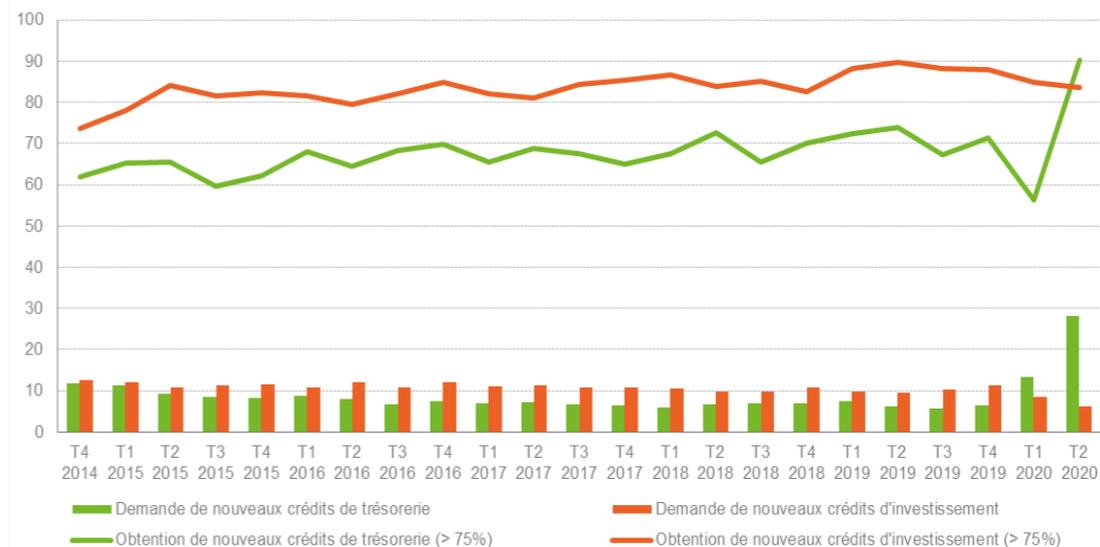
# LES TPE ACCÈDENT AISÉMENT AU CRÉDIT

- La proportion de TPE demandant des nouveaux crédits de trésorerie augmente très fortement à **28%** des entreprises après 13% au 1<sup>er</sup> trimestre 2020. En sens inverse, la proportion relative à la demande de nouveaux crédits d'investissement diminue légèrement (-2 points) à **6%** des entreprises.
- L'accès des TPE aux crédits de trésorerie progresse très fortement sous l'effet de la mise en œuvre des PGE : le taux d'obtention atteint un niveau record avec **90%** des demandes satisfaites. Comme pour les PME et contrairement au premier trimestre, très peu de demandes sont encore en cours d'instruction au moment de l'interrogation.
- Le taux d'accès aux crédits d'investissement est en légère baisse avec **84%** des TPE qui obtiennent en totalité ou en grande partie les crédits demandés après 85% au 1<sup>er</sup> trimestre 2020.

(Banque de France, enquête auprès de 4.000 PME et 2.500 TPE au 2<sup>ème</sup> trimestre 2020)

## Demande et accès des TPE au crédit en France (en pourcentage)

Source : Banque de France



# LES ENTREPRISES FONT DE MOINS EN MOINS APPEL À LA MÉDIATION DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

- **2.009** saisines de la Médiation du crédit aux entreprises pour l'année 2018
- En forte baisse depuis le lancement fin 2008 : - **88%**
- Cette tendance se poursuivrait en 2019. Toutefois, avec la crise du coronavirus, le nombre de dossiers éligibles devrait remonter en 2020

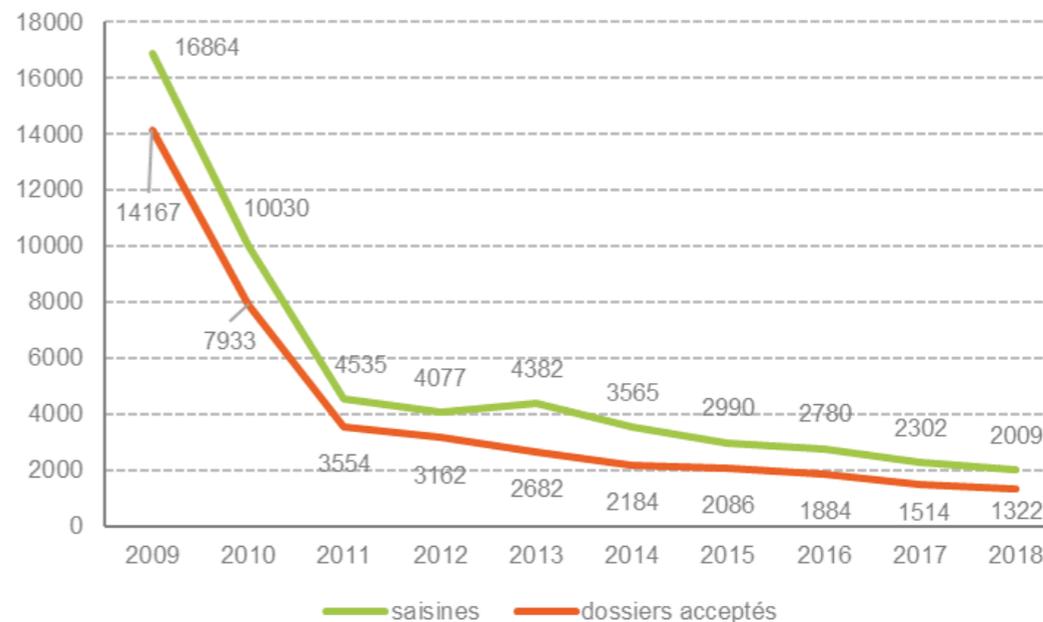
(Médiation du crédit aux entreprises)

**- 13%**  
de saisines  
sur un an



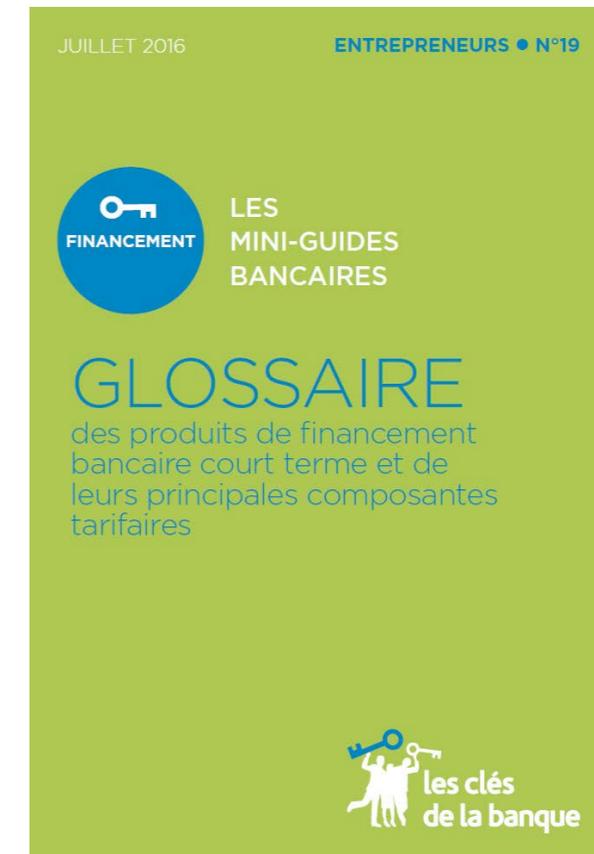
## Médiation du crédit aux entreprises Saisines et dossiers acceptés

Sources : Rapports de la médiation du crédit



## TPE-PME / BANQUES : DES AVANCÉES MARQUANTES

- Depuis 2014, les banques ont mis en œuvre des mesures pour répondre aux attentes des PME et renforcer la bonne relation entre l'entrepreneur et sa banque, notamment sur les produits de financement court terme et la lisibilité de leurs tarifs (délai de réponse, explication du refus d'un crédit et indication des recours possibles, information sur le financement de la trésorerie et du court terme).
- L'avancée des relations banques-TPE/PME a été constatée en 2015 par l'Observatoire du Financement des Entreprises :  
*« l'annonce des 5 mesures par la FBF en juin 2014 a conduit à une action des banques en faveur d'une amélioration du dialogue entre les banques et les TPE et PME, ce qui était l'objectif partagé ».*
- En 2016, les banques ont pris 4 préconisations pour améliorer la lisibilité des tarifs des produits de financement court terme pour les professionnels et TPE (réalisation d'un glossaire, mise en place d'une nouvelle présentation des lignes tarifaires, proposition d'un rendez-vous systématique entre le professionnel et son banquier, création d'un nouveau service d'information sur les frais annuels payés).



# PME : VOTRE SITE DÉDIÉ



- **Site pratique** et dédié aux PME
- **Des réponses** aux questions quotidiennes : Parler avec son banquier ? Préparer un projet ? Financer sa trésorerie...
- **Des témoignages**, des reportages, des vidéos avec des chefs d'entreprises, des banquiers locaux...



## PME / BANQUES : DIALOGUE SUR LE TERRAIN

- **Des relations fréquentes avec les organisations représentant les PME :**

- ✓ **La FBF au niveau national :**

- Observatoire du financement des entreprises, Comité consultatif du secteur financier (CCSF), Médiation du crédit aux entreprises, bilatérales (CCI, MEDEF, CPME, U2P, fédérations professionnelles...)

- ✓ **Plus de 100 Comités des banques FBF** partout en France :

- Préfectures, Banque de France, CCI, MEDEF, CPME, Chambres des métiers, fédérations professionnelles, collectivités...

- **Des rencontres régulières banques-PME en région :**

- Près de **5.000 PME participantes**
- Thématiques : sécurité, innovation, trésorerie, développement / croissance
- Avec CCI, Chambres des métiers, MEDEF ou CPME

# DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES QUI MENACENT CETTE DYNAMIQUE (1/2)

- **Les restrictions sur la taille des bilans des banques :**

- ✓ Avec près de **20% du total de l'actif des banques\***, les crédits aux entreprises représentent une des premières expositions des établissements de crédits français.
- ✓ L'instance de réglementation internationale (Comité de Bâle) a travaillé sur **la révision du ratio de levier**, qui correspond au rapport des fonds propres d'une banque sur le total des engagements de la banque (bilan et hors-bilan). Actuellement fixé à 3%, ce dernier est réhaussé pour les établissements systémiques.
- ✓ Dans un contexte européen d'intermédiation forte (les financements qui passent par les bilans bancaires), ce ratio **est extrêmement pénalisant et contraignant** pour les banques européennes et françaises.

*\*(ACPR, à fin décembre 2019)*

## DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES QUI MENACENT CETTE DYNAMIQUE (2/2)

- **Le renchérissement du coût du capital :**

- ✓ Ces instances de réglementation internationales et européennes travaillent également à la **révision du traitement prudentiel** des risques portés par les banques.
- ✓ Ces mesures visent à **augmenter le capital** que les banques doivent mettre en face de leurs expositions, notamment vis-à-vis des crédits aux entreprises.
- ✓ Cette augmentation des exigences en capital pourrait conduire à **contraindre les volumes de financement et/ou un renchérissement du coût** de financement

- **Les nouvelles normes comptables plus discriminantes :**

- ✓ Le **nouveau modèle de provisionnement IFRS 9 basé sur les « pertes attendues »** pourrait conduire à un renchérissement du coût du crédit afin de compenser en partie les hausses de provisionnement et/ou un resserrement des conditions d'octroi afin de limiter les expositions des banques à une clientèle plus fortement exposée à une dégradation future de la qualité du risque de crédit.